


**QUIZZ**

1. **L'épilepsie est une maladie neurologique**  
 vrai     faux
2. **Les crises avec chute et convulsions sont les plus fréquentes**  
 vrai     faux
3. **Les manifestations de la crise dépendent de la zone du cerveau concernée**  
 vrai     faux
4. **Lors d'une crise, il ne faut pas entraver les mouvements de la personne ou mettre quelque chose dans sa bouche ou entre ses dents**  
 vrai     faux
5. **Faut-il systématiquement appeler les secours lors d'une crise ?**  
 oui     non

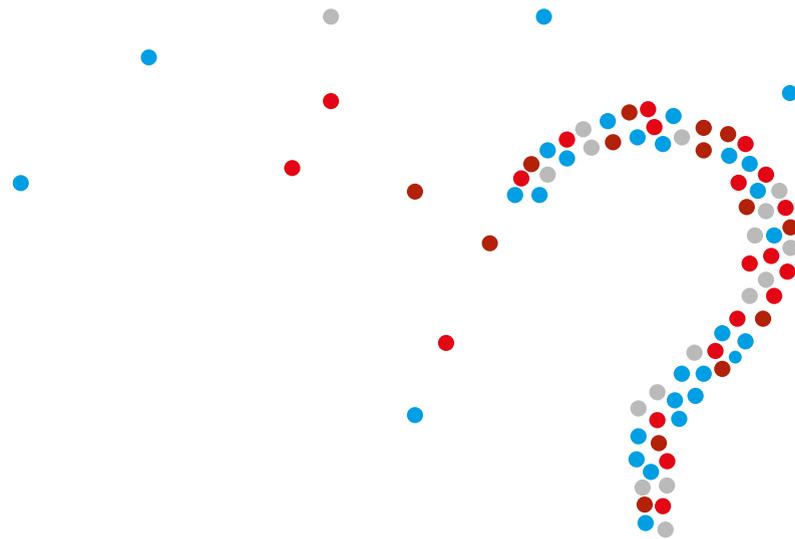
**RÉPONSES :**

- 1 : **Vrai.** L'épilepsie n'est pas une maladie mentale mais une maladie neurologique. L'immense majorité des personnes épileptiques ne présente pas de pathologie psychiatrique associée.
- 2 : **Faux.** Les crises avec chute et convulsions (appelées crises tonico-cloniques) ne sont pas les plus fréquentes mais les plus spectaculaires.
- 3 : **Vrai.** Voir réponses détaillées pages précédentes
- 4 : **Vrai.** Voir réponses détaillées pages précédentes
- 5 : **Non.** Toutes les crises ne nécessitent pas d'appeler les secours. Généralement, une crise cesse spontanément. Voir réponses détaillées pages précédentes

**ÉPI Bretagne est une association de patients créée avec le soutien de neurologues et de professionnels de la prise en charge de l'épilepsie.**

**Elle travaille à la mise en place en Bretagne de solutions facilitant l'insertion des personnes épileptiques par le logement, le travail et la vie sociale.**

01/2018



## QUE FAIRE EN CAS DE CRISE D'ÉPILEPSIE

**Les crises épileptiques sont la conséquence d'une activité anormale d'un groupe de neurones. Selon la région du cerveau affectée, les symptômes varient et peuvent comporter des difficultés à parler, à voir ou à entendre, des mouvements anormaux, voire une perte de connaissance brusque et une chute. La crise peut être partielle ou généralisée. Le plus souvent, elle est brève et cesse spontanément.**

Cette fiche pratique a été élaborée afin de vous transmettre quelques conseils concernant les épilepsies et la gestion des crises.

## CRISE GÉNÉRALISÉE

La crise généralisée touche l'ensemble du cerveau. Ses manifestations sont diverses. Elle peut être une simple absence. Elle peut aussi être spectaculaire avec une chute brutale et des convulsions.

### À FAIRE :

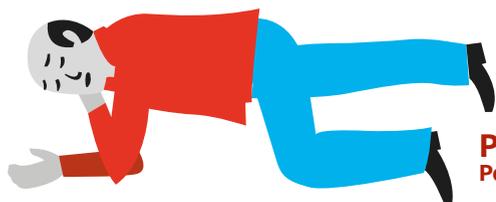
- Protéger la tête de la personne (placer un coussin ou un vêtement plié sous la tête)
- Écarter tout objet dangereux à proximité
- Desserrer ses vêtements (ceinture, col)
- Éventuellement, enlever ses lunettes
- Noter les manifestations de la crise et sa durée, si possible

### À ÉVITER :

- Ne pas entraver les mouvements de la personne
- Ne rien mettre dans sa bouche ou entre ses dents
- Ne pas la déplacer (sauf risque de danger imminent)
- Ne pas lui donner à boire ou à manger

### APRÈS LA CRISE :

- Si la personne est à terre, la placer sur le côté, en Position Latérale de Sécurité, après l'arrêt des convulsions
- Rester calme, rassurer la personne
- Rester avec elle jusqu'à ce qu'elle reprenne ses esprits



**PLS**  
Position Latérale de Sécurité

## CRISE PARTIELLE

Parfois la crise se manifeste comme une rupture de contact, sans chute ni convulsions. La personne peut ne pas être consciente de ses gestes ou de son environnement. Elle peut déambuler, faire des gestes répétitifs, etc. On parle alors de crise partielle ou focale. Cette crise touche une zone localisée du cerveau. Une crise partielle peut devenir généralisée.

### À FAIRE :

- Guider la personne hors de danger, si nécessaire
- Rester calme, rassurer la personne
- Rester avec elle jusqu'à ce qu'elle reprenne ses esprits
- Noter les manifestations de la crise et sa durée, si possible

## FAUT-IL APPELER LES SECOURS ?

☎ SAMU 15  
☎ POMPIERS 18  
☎ EUROPE 112

Généralement, une crise cesse spontanément. Cependant, les situations suivantes nécessitent d'appeler les secours :

- Si vous savez que cette crise se produit pour la première fois
- Si la crise dure plus de 5 minutes
- S'il y a plusieurs crises de suite
- Si la personne s'est blessée
- Si la personne se plaint de maux de tête importants



T: 06 43 56 75 89 [www.epibretagne.org](http://www.epibretagne.org)

**ÉPI BRETAGNE** Service de Neurologie, CHU de Rennes  
2 rue Henri Le Guilloux - 35033 Rennes Cedex 9